

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux Normes canadiennes d'audit. Son rapport figure à la page suivante.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 7 mars 2024



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

FONDS RBC

Fonds de bons du Trésor canadien RBC
 Fonds du marché monétaire canadien RBC
 Fonds du marché monétaire Plus RBC
 Fonds du marché monétaire américain RBC
 Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC
 Fonds canadien de revenu à court terme RBC
 Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC
 Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC
 Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC
 Fonds d'obligations RBC
 Fonds d'obligations Vision RBC
 Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations étrangères RBC
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC
 Fonds FNB indiciel d'obligations mondiales RBC
 Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC
 Fonds en devises des marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Portefeuille prudence d'obligations RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC
 Solution de versement géré RBC
 Solution de versement géré RBC – Évolué
 Solution de versement géré RBC – Évolué Plus
 Fonds de revenu mensuel RBC
 Fonds de revenu mensuel américain RBC
 Fonds équilibré RBC
 Fonds équilibré mondial RBC
 Fonds équilibré Vision RBC
 Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds équilibré de marchés émergents RBC
 Fonds prudent de croissance et de revenu RBC
 Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC
 Fonds mondial de croissance et de revenu RBC
 Portefeuille prudence élevée sélect RBC
 Portefeuille prudence sélect RBC
 Portefeuille équilibré sélect RBC

Portefeuille de croissance sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
 Portefeuille prudence choix sélect RBC
 Portefeuille équilibré choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC
 Portefeuille mondial prudence élevée RBC
 Portefeuille mondial prudence RBC
 Portefeuille mondial équilibré RBC
 Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC
 Portefeuille mondial croissance RBC
 Portefeuille mondial toutes actions RBC
 Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC
 Portefeuille prudence choix mondial RBC
 Portefeuille équilibré choix mondial RBC
 Portefeuille croissance choix mondial RBC
 Portefeuille toutes actions choix mondial RBC
 Solution de revenu de retraite RBC
 Portefeuille de retraite 2020 RBC
 Portefeuille de retraite 2025 RBC
 Portefeuille de retraite 2030 RBC
 Portefeuille de retraite 2035 RBC
 Portefeuille de retraite 2040 RBC
 Portefeuille de retraite 2045 RBC
 Portefeuille de retraite 2050 RBC
 Portefeuille de retraite 2055 RBC
 Portefeuille de retraite 2060 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2040 RBC
 Fonds canadien de dividendes RBC
 Fonds d'actions canadiennes RBC
 Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
 Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC
 Fonds tendance d'actions canadiennes RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions canadiennes RBC
 Fonds indiciel canadien RBC
 Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC
 Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC
 Fonds nord-américain de valeur RBC
 Fonds nord-américain de croissance RBC
 Fonds américain de dividendes RBC
 Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions américaines RBC
 Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC
 Fonds d'actions américaines QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds de valeur d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC
 Fonds indiciel américain RBC
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II
 Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC
 Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions asiatiques RBC
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds FNB indiciel d'actions mondiales RBC
 Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds mondial d'énergie RBC
 Fonds mondial de métaux précieux RBC
 Fonds mondial de ressources RBC
 Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC
 Portefeuille privé de revenu RBC
 Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC
 Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions EAEO RBC
 Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
 Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)

Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement global
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations indexées sur l'inflation
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement élevé
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à long terme indexées
sur l'inflation Phillips, Hager & North
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds équilibré Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de valeur d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North

Fonds sous-jacent d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II
Phillips, Hager & North
Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
Fonds Vintage Phillips, Hager & North
Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes américain
Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines multistyle toutes
capitalisations Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture
de change Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite de croissance
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus
Phillips, Hager & North
(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2023 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds de 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 7 mars 2024



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)
FONDS À REVENU MENSUEL PHILLIPS, HAGER & NORTH

Le 31 décembre 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Banque de Montréal, 3,852 % – série 27, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	50 000	1 001	968	
Banque de Montréal, 3,624 % – série 29, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	44 400	879	809	
Banque de Montréal, 3,851 % – série 31, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 800	1 962	1 843	
Brookfield Corp., 3,237 % – série 24, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	17 600	356	253	
Brookfield Corp., 3,846 % – série 26, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	79 600	1 643	1 152	
Brookfield Corp., 6,089 % – série 30, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	50 000	1 067	926	
Brookfield Corp., 6,744 % – série 32, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	52 200	1 313	1 085	
Brookfield Corp., 4,437 % – série 34, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	22 200	502	391	
Brookfield Corp., 4,850 % – série 36, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	60 000	1 173	1 029	
Brookfield Corp., 4,900 % – série 37, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	59 500	1 127	1 020	
Brookfield Corp., 4,029 % – série 40, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	71 400	1 595	1 256	
Brookfield Corp., 3,254 % – série 42, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	91 400	2 285	1 530	
Brookfield Corp., 5,386 % – série 46, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 100	2 594	2 008	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,878 % – série 47, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	72 100	1 803	1 550	
Canadian Utilities Ltd., 4,900 % – série AA, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	19 500	385	366	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série CC, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	40 000	890	682	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série DD, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	37 300	832	651	
Canadian Utilities Ltd., 4,500 % – série FF, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	33 000	825	709	
Canadian Utilities Ltd., 5,200 % – série Y, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	108 000	2 333	2 016	
Enbridge Inc., 3,737 % – série 3, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	68 500	1 668	1 038	
Enbridge Inc., 3,940 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	20 900	523	320	
Enbridge Inc., 6,212 % – série 19, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	13 600	303	277	
Enbridge Inc., 5,202 % – série B, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	62 800	1 456	1 009	
Enbridge Inc., 5,412 % – série D, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	86 200	2 088	1 431	
Enbridge Inc., 5,538 % – série F, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	92 900	2 318	1 598	
Enbridge Inc., 6,112 % – série H, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 500	2 474	1 942	
Enbridge Inc., 6,696 % – série N, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	34 400	592	710	
Enbridge Inc., 4,379 % – série P, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	28 900	687	484	
Enbridge Inc., 4,073 % – série R, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	150 100	3 646	2 438	
Fortis Inc., 4,750 % – série J, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	64 325	1 554	1 213	
Fortis Inc., 3,913 % – série M, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	142 000	2 867	2 491	
Great-West Lifeco Inc., 5,200 % – série G, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	123 700	2 837	2 423	
Great-West Lifeco Inc., 5,650 % – série L, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	4 300	92	92	
Great-West Lifeco Inc., 5,800 % – série M, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	121 800	3 086	2 678	
Great-West Lifeco Inc., 5,400 % – série P, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	82 800	2 025	1 702	
Great-West Lifeco Inc., 5,150 % – série Q, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	21 700	537	420	
Great-West Lifeco Inc., 5,250 % – série S, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	90 700	1 985	1 790	
Société Financière Manuvie, 5,978 % – série 9, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	35 200	809	792	
Société Financière Manuvie, 6,350 % – série 13, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	170 000	4 096	3 800	



Le 31 décembre 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (suite)				
Société Financière Manuvie, 3,675 % – série 19, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	90 300	2 258	1 638	
Société Financière Manuvie, 5,942 % – série 25, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	8 700	163	193	
Corporation Financière Power, 5,250 % – série E, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	43 900	980	856	
Corporation Financière Power, 5,900 % – série F, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	12 200	290	271	
Corporation Financière Power, 5,750 % – série H, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	78 500	1 831	1 676	
Corporation Financière Power, 5,800 % – série O, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	116 600	2 699	2 549	
Banque Royale du Canada, 3,200 % – série BD, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	183 200	4 448	3 505	
Banque Royale du Canada, 3,000 % – série BF, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable*	48 880	1 103	901	
Financière Sun Life inc., 4,450 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux fixe	52 200	1 105	957	
Corporation TC Énergie, 3,479 % – série 1, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	58 800	1 084	818	
Corporation TC Énergie, 3,351 % – série 11, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	142 000	3 320	2 317	
La Banque Toronto-Dominion, 3,662 % – série 1, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	44 300	1 054	827	
La Banque Toronto-Dominion, 3,681 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	103 700	2 458	2 027	
La Banque Toronto-Dominion, 3,876 % – série 5, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	23 100	522	423	
La Banque Toronto-Dominion, 3,201 % – série 7, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	60 800	1 379	1 167	
La Banque Toronto-Dominion, 5,747 % – série 18, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	40 000	976	906	
La Banque Toronto-Dominion, 5,100 % – série 24, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	35 000	854	870	
TOTAL DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		86 732	70 793	4,4
ACTIONS ORDINAIRES				
Services de communication				
Québecor inc., cat. B	309 811	8 823	9 765	
Rogers Communications Inc., cat. B	501 988	30 779	31 138	
TELUS Corp.	894 592	23 041	21 094	
		62 643	61 997	3,8
Consommation discrétionnaire				
Dollarama inc.	167 786	8 926	16 022	
Restaurant Brands International Inc.	153 976	13 081	15 941	
		22 007	31 963	2,0
Produits de première nécessité				
Alimentation Couche-Tard inc.	438 799	17 238	34 239	
Saputo inc.	470 874	15 278	12 634	
		32 516	46 873	2,9
Énergie				
ARC Resources Ltd.	352 987	5 272	6 943	
Canadian Natural Resources Ltd.	231 429	8 022	20 090	
Genovus Energy Inc.	309 850	7 419	6 841	
Enbridge Inc.	1 151 633	54 204	54 933	
Keyera Corp.	353 904	9 557	11 336	
Pembina Pipeline Corp., reçus de souscription	217 735	9 330	9 330	
PrairieSky Royalty Ltd.	365 490	6 710	8 479	



Le 31 décembre 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Énergie (suite)				
Suncor Énergie Inc.	289 624	8 587	12 295	
Corporation TC Énergie	319 626	18 441	16 544	
Tourmaline Oil Corp.	106 237	3 942	6 331	
		131 484	153 122	9,4
Produits financiers				
Banque de Montréal	301 451	32 982	39 523	
La Banque de Nouvelle-Écosse	479 042	33 378	30 898	
Brookfield Asset Management Ltd., cat. A	256 337	7 015	13 642	
Brookfield Corp.	733 343	29 261	38 977	
Brookfield Reinsurance Ltd.	4 665	259	247	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	402 704	22 286	25 693	
Definity Financial Corp.	144 092	3 962	5 409	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	11 830	12 212	14 462	
Intact Corporation financière	67 385	9 202	13 737	
Société Financière Manuvie	846 166	19 200	24 776	
Banque Royale du Canada*	397 230	39 673	53 229	
Financière Sun Life inc.	282 184	15 367	19 392	
La Banque Toronto-Dominion	624 071	44 528	53 433	
		269 325	333 418	20,6
Industrie				
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	288 442	36 725	48 040	
Canadien Pacifique Kansas City Limitée	439 965	34 510	46 126	
Element Fleet Management Corp.	184 390	1 926	3 975	
Groupe SNC-Lavalin inc.	110 252	3 694	4 703	
Thomson Reuters Corp.	56 898	6 949	11 023	
Industries Toromont Ltée	129 709	11 489	15 059	
Waste Connections Inc.	140 441	20 882	27 788	
Groupe WSP Global Inc.	116 935	17 319	21 720	
		133 494	178 434	11,0
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc.	11 357	20 526	37 311	
Constellation Software Inc. à 0,00, 31 mars 2040, bon de souscription d'actions	9 777	–	–	
Open Text Corp.	96 750	5 674	5 388	
		26 200	42 699	2,6
Matériaux				
CCL Industries Inc.	42 333	2 394	2 523	
Nutrien Ltd.	72 350	7 741	5 401	
		10 135	7 924	0,5
Immobilier				
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	275 120	15 366	13 426	
Colliers International Group Inc.	98 620	14 463	16 529	
Fonds de placement immobilier First Capital	1 048 761	17 083	16 088	
		46 912	46 043	2,8
Services collectifs				
Brookfield Infrastructure Partners LP, actions de société en commandite	534 160	22 028	22 307	
Brookfield Renewable Partners LP, actions de société en commandite	378 940	13 896	13 191	
Emera Inc.	321 617	16 708	16 177	
Fortis Inc.	131 100	6 976	7 146	
Northland Power Inc.	279 970	6 868	6 739	
		66 476	65 560	4,0
TOTAL DES ACTIONS ORDINAIRES		801 192	968 033	59,6
TOTAL DES ACTIONS		887 924	1 038 826	64,0
FONDS SOUS-JACENTS				
Fonds d'obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North, série 0*	6 720 705	76 213	70 797	
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC, série 0*	8 918 299	93 971	86 021	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		170 184	156 818	9,7



Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
OBLIGATIONS AUSTRALIENNES				
Ausgrid Finance Pty., 5,370 %, 26 juill. 2033, CAD	1 825	1 825	1 870	
Westconnex Finance Company Pty Ltd., 5,890 %, 18 déc. 2033, CAD	1 280	1 280	1 371	
TOTAL DES OBLIGATIONS AUSTRALIENNES		3 105	3 241	0,2
OBLIGATIONS CANADIENNES				
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS				
407 International Inc., 6,470 %, 27 juill. 2029	455	629	505	
407 International Inc., 4,450 %, 14 août 2031	390	391	388	
407 International Inc., 2,590 %, 25 mai 2032	1 750	1 655	1 561	
Access Justice Durham Ltd., 5,015 %, 31 août 2039	317	350	323	
Access Prairies Partnership, 4,232 %, 1 ^{er} mars 2048	619	619	564	
Aéroports de Montréal, 6,950 %, 16 avr. 2032	445	587	488	
Aéroports de Montréal, 6,550 %, 11 oct. 2033	295	421	344	
Aéroports de Montréal, 6,611 %, 11 oct. 2033	52	56	57	
Aéroports de Montréal, 5,670 %, 16 oct. 2037	455	644	510	
Alberta Powerline LP, 3,340 %, 1 ^{er} juin 2032	1 478	1 478	1 394	
Alberta Powerline LP, 3,351 %, 1 ^{er} sept. 2032	1 553	1 553	1 465	
Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	510	481	484	
Banque de Montréal, 4,537 %, 18 déc. 2028	1 325	1 325	1 333	
Banque de Montréal, 7,057 %, perpétuelles	400	400	402	
Banque de Montréal, 7,373 %, perpétuelles	1 400	1 400	1 412	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,350 %, 12 mars 2025	1 110	1 094	1 090	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,150 %, 14 nov. 2028	460	467	477	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 5,250 %, 15 mars 2029	1 055	1 054	1 100	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 4,550 %, 9 févr. 2030	425	423	428	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,500 %, 14 mai 2030	820	693	733	
Bridging North America GP, 4,023 %, 31 mai 2038	1 070	1 082	981	
Brookfield Finance II Inc., 5,431 %, 14 déc. 2032	675	675	693	
Brookfield Property Finance ULC, 4,300 %, 1 ^{er} mars 2024	2 275	2 275	2 263	
Brookfield Property Finance ULC, 4,000 %, 30 sept. 2026	1 350	1 350	1 240	
Brookfield Renewable Partners ULC, 4,250 %, 15 janv. 2029	600	609	591	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15 janv. 2030	555	526	518	
Bruce Power LP, 3,969 %, 23 juin 2026	6 085	6 511	6 021	
Bruce Power LP, 4,700 %, 21 déc. 2027	275	275	278	
Bruce Power LP, 4,000 %, 21 juin 2030	1 455	1 413	1 415	
Bruce Power LP, 4,990 %, 21 déc. 2032	175	175	180	
Bruce Power LP, 4,132 %, 21 juin 2033	290	265	278	
Calgary Airport Authority, 3,454 %, 7 oct. 2041	285	285	250	
Calgary Airport Authority, 3,754 %, 7 oct. 2061	210	210	187	
Calgary Glycol Facilities Corp., 3,257 %, 29 oct. 2058	203	203	158	
Corporation Cameco, 4,190 %, 24 juin 2024	1 765	1 761	1 753	
Corporation Cameco, 2,950 %, 21 oct. 2027	960	960	906	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 7,365 %, perpétuelles	240	240	242	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,150 %, 10 mai 2030	375	350	376	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 4,400 %, 10 mai 2033	1 290	1 288	1 305	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28 févr. 2028	350	350	328	
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,150 %, 13 mars 2029	365	331	347	
Canadian Utilities Ltd., 4,851 %, 3 juin 2052	375	376	389	
CBHP LP, 3,000 %, 27 mai 2053	1 094	1 094	835	
Clover LP, 4,216 %, 30 juin 2034	556	556	537	
CNH Industriel Capital Canada Ltée, 5,500 %, 11 août 2026	715	714	732	
Comber Wind Financial Corporation, 5,132 %, 15 nov. 2030	1 351	1 358	1 344	
Connect 6ix GP, 6,112 %, 30 nov. 2046	290	290	320	
Connect 6ix GP, 6,206 %, 30 nov. 2060	180	180	210	
CU Inc., 6,215 %, 6 mars 2024	1 150	1 362	1 151	
CU Inc., 4,085 %, 2 sept. 2044	860	985	813	
DP World Canada Investment Inc., 3,536 %, 8 nov. 2041	605	556	514	
Dufferin Wind Power Inc., 4,317 %, 30 nov. 2033	381	381	358	



Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Edmonton Regional Airports Authority, 3,715 %, 20 mai 2051	314	314	270	
Ellisdon Infrastructure RIH General Partnership, 3,930 %, 31 oct. 2038	315	315	295	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 4,995 %, 28 févr. 2043	475	475	433	
EllisDon Infrastructure SNH GP, 5,154 %, 31 août 2057	325	325	350	
Emera Inc., 4,838 %, 2 mai 2030	1 210	1 210	1 216	
Enbridge Gas Inc., 3,310 %, 11 sept. 2025	295	285	289	
Enbridge Gas Inc., 3,190 %, 17 sept. 2025	2 130	2 220	2 078	
Enbridge Gas Inc., 2,810 %, 1 ^{er} juin 2026	535	521	517	
Enbridge Gas Inc., 2,500 %, 5 août 2026	565	565	541	
Enbridge Gas Inc., 6,650 %, 3 nov. 2027	1 000	1 270	1 078	
Enbridge Gas Inc., 5,460 %, 6 oct. 2028	300	300	318	
Enbridge Gas Inc., 2,370 %, 9 août 2029	422	373	387	
Enbridge Gas Inc., 2,350 %, 15 sept. 2031	1 090	895	957	
Enbridge Gas Inc., 4,150 %, 17 août 2032	300	270	297	
Enbridge Gas Inc., 5,700 %, 6 oct. 2033	235	235	259	
Enbridge Inc., 6,100 %, 9 nov. 2032	2 310	2 309	2 511	
Enbridge Inc., 5,120 %, 28 sept. 2040	125	149	123	
Pipelines Enbridge Inc., 6,050 %, 12 févr. 2029	1 480	1 882	1 552	
Pipelines Enbridge Inc., 3,520 %, 22 févr. 2029	105	101	101	
Enbridge Southern Lights LP, 4,014 %, 30 juin 2040	235	235	218	
Énergir Inc., 7,050 %, 30 oct. 2030	250	355	288	
Énergir LP, 4,670 %, 27 sept. 2032	205	214	210	
ENMAX Corp., 3,805 %, 5 déc. 2024	925	894	910	
ENMAX Corp., 3,836 %, 5 juin 2028	2 160	2 024	2 080	
ENMAX Corp., 3,876 %, 18 oct. 2029	435	401	413	
Enwave Energy Corp., 3,943 %, 7 déc. 2037	515	515	455	
Fair Hydro Trust, 3,520 %, 15 mai 2038	950	950	882	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 2,501 %, 31 juill. 2038	180	180	155	
Fengate PCL Progress Partners Mbr LP, 3,045 %, 31 janv. 2054	125	124	92	
Fortis Inc., 4,431 %, 31 mai 2029	2 225	2 188	2 230	
FortisAlberta Inc., 3,672 %, 9 sept. 2047	155	159	136	
FortisBC Energy Inc., 6,500 %, 1 ^{er} mai 2034	361	461	422	
Grand Renewable Solar LP, 3,926 %, 31 janv. 2035	440	440	415	
Great Lakes Power Holdings LP/Canada Atlantis Hydro Holding LP/Algoma Hydro Hold, 5,132 %, 30 nov. 2029	786	786	785	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,450 %, 3 déc. 2027	835	982	904	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 7,100 %, 4 juin 2031	140	207	164	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 3,260 %, 1 ^{er} juin 2037	870	876	777	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 5,300 %, 25 févr. 2041	255	357	284	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,131 %, 31 juill. 2030	615	615	613	
Groupe Nouveau Pont Ile-Aux-Tourtes Inc., 5,264 %, 31 janv. 2032	480	480	482	
H2O Power LP, 3,310 %, 30 nov. 2029	1 958	1 958	1 825	
Collectif Santé Montréal S.E.C., 6,721 %, 30 sept. 2049	329	454	376	
Hospital Infrastructure Partners NOH Partnership, 5,439 %, 31 janv. 2045	407	466	421	
Hydro One Inc., 2,540 %, 5 avr. 2024	1 395	1 478	1 385	
Hydro One Inc., 5,540 %, 20 oct. 2025	1 545	1 545	1 577	
Hydro One Inc., 4,910 %, 27 janv. 2028	1 385	1 413	1 431	
Hydro One Inc., 3,020 %, 5 avr. 2029	775	725	743	
Hydro One Inc., 3,930 %, 30 nov. 2029	515	498	515	
Hydro One Inc., 2,160 %, 28 févr. 2030	1 335	1 137	1 205	
Hydro One Inc., 7,350 %, 3 juin 2030	225	310	263	
Hydro One Inc., 2,230 %, 17 sept. 2031	695	556	612	
Hydro One Inc., 4,160 %, 27 janv. 2033	555	555	556	
Hydro One Inc., 6,350 %, 31 janv. 2034	1 345	1 751	1 559	
Hydro One Inc., 4,890 %, 13 mars 2037	420	407	436	
Intact Corporation financière, 5,276 %, 14 sept. 2054	250	250	283	
John Deere Financial Inc., 2,310 %, 20 juin 2025	95	95	92	
John Deere Financial Inc., 1,630 %, 9 avr. 2026	195	180	184	



Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
John Deere Financial Inc., 4,950 %, 14 juin 2027	195	194	200	
John Deere Financial Inc., 5,170 %, 15 sept. 2028	950	950	994	
John Deere Financial Inc., 2,810 %, 19 janv. 2029	115	115	108	
Kingston Solar LP, 3,571 %, 31 juill. 2035	762	762	705	
Gestion Énergie La Lièvre s.e.c., 4,046 %, 31 déc. 2061	815	815	685	
Lower Mattagami Energy LP, 3,416 %, 20 juin 2024	665	707	659	
Lower Mattagami Energy LP, 2,433 %, 14 mai 2031	300	300	268	
Lower Mattagami Energy LP, 4,854 %, 31 oct. 2033	265	265	278	
Melancthon Wolfe Wind LP, 3,834 %, 31 déc. 2028	688	688	660	
Mobilinx Hurontario GP, 3,276 %, 31 mai 2039	370	370	321	
Mobilinx Hurontario GP, 3,642 %, 31 mai 2054	210	210	166	
Mosaic Transit Partners GP, 4,111 %, 28 févr. 2038	420	420	395	
Mosaic Transit Partners GP, 4,470 %, 28 févr. 2053	260	260	230	
Mountain View Partners GP, 3,974 %, 31 mars 2051	662	662	573	
MPT Finco Inc., 3,457 %, 30 nov. 2029	724	724	668	
North Battleford Power LP, 4,958 %, 31 déc. 2032	1 558	1 618	1 563	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,000 %, 1 ^{er} déc. 2026	1 000	938	938	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,800 %, 1 ^{er} juin 2031	2 325	2 094	2 085	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,150 %, 1 ^{er} juin 2033	565	526	550	
Northland Power Solar Finance One LP, 4,397 %, 30 juin 2032	248	248	241	
Northwestern Hydro Acquisition Co. II LP, 3,877 %, 31 déc. 2036	675	675	602	
Northwestern Hydro Acquisition Co. III LP, 3,940 %, 31 déc. 2038	675	675	597	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,742 %, 31 déc. 2032	172	175	164	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc., 3,750 %, 31 mars 2033	695	695	655	
Nova Scotia Power Inc., 8,850 %, 19 mai 2025	430	619	448	
Nova Scotia Power Inc., 4,951 %, 15 nov. 2032	525	525	531	
Nova Scotia Power Inc., 4,150 %, 6 mars 2042	275	242	246	
Nova Scotia Power Inc., 5,355 %, 24 mars 2053	115	115	121	
Corporation immobilière OMERS, 5,381 %, 14 nov. 2028	155	157	161	
Ontario Power Generation Inc., 1,170 %, 22 avr. 2026	2 450	2 301	2 281	
Ontario Power Generation Inc., 3,315 %, 4 oct. 2027	1 930	2 032	1 874	
Ontario Power Generation Inc., 3,215 %, 8 avr. 2030	2 085	2 091	1 969	
Ontario Power Generation Inc., 3,838 %, 22 juin 2048	890	928	793	
Ornge Issuer Trust, 5,727 %, 11 juin 2034	14	17	15	
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 6,973 %, 25 mai 2032	292	396	314	
Pembina Pipeline Corp., 4,240 %, 15 juin 2027	1 240	1 178	1 229	
Plenary Health North Bay Finco Inc., 5,182 %	728	788	726	
Ridley Grain Ltd., 5,227 %, 1 ^{er} août 2024	1 545	1 545	1 527	
Rogers Communications Inc., 3,750 %, 15 avr. 2029	1 860	1 858	1 790	
Rogers Communications Inc., 4,250 %, 15 avr. 2032	490	490	472	
Banque Royale du Canada, 4,256 %, 21 déc. 2026*	2 480	2 480	2 490	
Banque Royale du Canada, 4,200 %, perpétuelles*	1 000	880	774	
SEC LP & Arci Ltd., 5,188 %, 29 août 2033	170	170	166	
Sinai Health System, 3,209 %, 8 avr. 2060	655	655	522	
TELUS Corp., 2,350 %, 27 janv. 2028	225	195	208	
Teranet Holdings LP, 3,719 %, 23 févr. 2029	735	735	686	
Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14 mai 2025	1 545	1 485	1 494	
Toronto Hydro Corp., 2,430 %, 11 déc. 2029	1 200	1 070	1 103	
Toronto Hydro Corp., 1,500 %, 15 oct. 2030	830	731	707	
La Banque Toronto-Dominion, 5,750 %, perpétuelles	3 200	2 978	2 732	
TransAlta OCP LP, 4,509 %, 5 août 2030	1 479	1 479	1 376	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 5 avr. 2027	2 740	2 643	2 687	
TransCanada PipeLines Ltd., 3,390 %, 15 mars 2028	890	824	855	
TransCanada PipeLines Ltd., 5,277 %, 15 juill. 2030	1 425	1 424	1 472	
TransEd Partners GP, 3,951 %, 30 sept. 2050	2 158	1 970	1 729	
TriSummit Utilities Inc., 3,130 %, 7 avr. 2027	590	590	563	
TriSummit Utilities Inc., 5,020 %, 11 janv. 2030	235	235	239	
Unity Health Toronto, 3,308 %, 1 ^{er} juin 2061	155	155	125	



Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)				
Administration de l'aéroport international de Vancouver, 1,760 %, 20 sept. 2030	155	148	135	
Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., 3,653 %, 20 mars 2051	317	317	283	
Ventas Canada Finance Ltd., 5,398 %, 21 avr. 2028	1 410	1 410	1 437	
Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17 nov. 2025	825	825	838	
Westcoast Energy Inc., 3,770 %, 8 déc. 2025	1 600	1 675	1 573	
Westcoast Energy Inc., 6,750 %, 15 déc. 2027	285	367	302	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 6,102 %, 20 nov. 2040	318	396	335	
Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc., 3,040 %, 3 févr. 2051	100	100	73	
		142 246	136 227	8,4
OBLIGATIONS FÉDÉRALES				
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 4,250 %, 15 mars 2034	13 085	13 077	13 892	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2025	175	167	169	
Obligation du gouvernement du Canada, 4,500 %, 1 ^{er} févr. 2026	14 711	14 713	14 934	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,000 %, 1 ^{er} avr. 2026	3 421	3 303	3 372	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,250 %, 1 ^{er} mars 2027	2 077	1 899	1 945	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2027	3 120	3 005	3 060	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2028	6 945	6 502	6 625	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} sept. 2028	46 022	44 781	46 183	
Obligation du gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} mars 2029	8 768	8 990	9 127	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} juin 2032	2 425	2 088	2 228	
Obligation du gouvernement du Canada, 5,750 %, 1 ^{er} juin 2033	50	60	61	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} déc. 2033	6 293	6 228	6 375	
Obligation du gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2045	640	667	683	
Obligation du gouvernement du Canada, 1,750 %, 1 ^{er} déc. 2053	7 175	5 070	5 392	
		110 550	114 046	7,0
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES				
Carleton University, 3,264 %, 5 juill. 2061	200	200	152	
Ville de Montréal, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2043	132	132	134	
Ville d'Ottawa, 4,200 %, 30 juill. 2053	26	24	26	
Ville de Toronto, 4,400 %, 14 déc. 2042	313	312	317	
Ville de Toronto, 4,300 %, 1 ^{er} juin 2052	60	61	61	
Université Concordia, 3,626 %, 10 févr. 2039	185	185	165	
Université Concordia, 6,550 %, 2 sept. 2042	150	183	188	
Université Concordia, 3,678 %, 10 févr. 2059	185	185	156	
Administration financière des Premières nations, 1,710 %, 16 juin 2030	1 027	941	913	
Administration financière des Premières nations, 2,850 %, 1 ^{er} juin 2032	1 181	1 180	1 101	
Hamilton Health Sciences Corp., 3,683 %, 17 janv. 2059	135	135	119	
Hospital for Sick Children, 5,217 %, 16 déc. 2049	10	10	11	
Hospital for Sick Children, 3,416 %, 7 déc. 2057	395	395	333	
Huron University College, 5,500 %, 30 avr. 2042	590	590	548	
McMaster University, 3,255 %, 17 juin 2051	165	165	134	
McMaster University, 3,405 %, 17 juin 2071	215	215	171	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,500 %, 26 mai 2025	3 536	5 118	3 731	
Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario, 8,250 %, 22 juin 2026	2 908	4 322	3 201	
Ontario School Boards Financing Corp., 7,200 %, 9 juin 2025	276	312	282	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,900 %, 11 oct. 2027	265	301	271	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,483 %, 26 nov. 2029	959	1 110	974	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,070 %, 18 avr. 2031	1 462	1 667	1 473	
Ontario School Boards Financing Corp., 5,376 %, 25 juin 2032	600	698	628	
L'Hôpital d'Ottawa, 4,638 %, 14 juin 2063	175	175	185	
Province d'Alberta, 3,450 %, 1 ^{er} déc. 2043	1 227	1 386	1 121	
Province d'Alberta, 3,300 %, 1 ^{er} déc. 2046	1 978	2 064	1 750	
Province d'Alberta, 3,100 %, 1 ^{er} juin 2050	4 896	4 777	4 160	
Province de la Colombie-Britannique, 3,550 %, 18 juin 2033	2 250	2 214	2 211	
Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 18 juin 2050	407	374	338	
Province de la Colombie-Britannique, 2,750 %, 18 juin 2052	1 714	1 590	1 370	
Province du Manitoba, 2,850 %, 5 sept. 2046	4 077	3 491	3 290	



Le 31 décembre 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)				
Province du Nouveau-Brunswick, 3,800 %, 14 août 2045	1 696	1 722	1 611	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 3,300 %, 17 oct. 2046	1 419	1 328	1 196	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, 2,650 %, 17 oct. 2050	893	779	656	
Province d'Ontario, 7,500 %, 7 févr. 2024	857	1 193	859	
Province d'Ontario, 3,650 %, 2 juin 2033	6 071	5 997	6 014	
Province d'Ontario, 5,600 %, 2 juin 2035	7 107	9 398	8 234	
Province d'Ontario, 4,600 %, 2 juin 2039	10 087	12 227	10 816	
Province d'Ontario, 4,650 %, 2 juin 2041	15	15	16	
Province d'Ontario, 3,500 %, 2 juin 2043	5 644	5 373	5 240	
Province d'Ontario, 3,450 %, 2 juin 2045	4 306	4 001	3 949	
Province d'Ontario, 2,900 %, 2 déc. 2046	5 152	5 257	4 291	
Province d'Ontario, 2,650 %, 2 déc. 2050	356	332	279	
Province d'Ontario, 1,900 %, 2 déc. 2051	7 383	5 972	4 874	
Province d'Ontario, 3,750 %, 2 déc. 2053	4 944	4 573	4 799	
Province de Québec, 8,500 %, 1 ^{er} avr. 2026	2 574	3 905	2 827	
Province de Québec, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2028	945	1 008	915	
Province de Québec, 6,250 %, 1 ^{er} juin 2032	1 645	2 350	1 941	
Province de Québec, 3,600 %, 1 ^{er} sept. 2033	32 772	31 704	32 364	
Province de Québec, 4,250 %, 1 ^{er} déc. 2043	55	54	57	
Province de Québec, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2048	1 906	2 524	1 758	
Province de Québec, 3,100 %, 1 ^{er} déc. 2051	608	686	523	
Province de Québec, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2055	9 865	10 361	10 768	
Province de la Saskatchewan, 3,900 %, 2 juin 2045	1 311	1 618	1 278	
Province de la Saskatchewan, 2,750 %, 2 déc. 2046	1 185	1 156	953	
Province de la Saskatchewan, 3,100 %, 2 juin 2050	1 139	922	970	
Queen's University, 6,100 %, 19 nov. 2032	2 310	2 861	2 610	
Trillium Health Partners Volunteers, 3,702 %, 20 déc. 2058	385	385	342	
University of British Columbia, 6,650 %, 1 ^{er} déc. 2031	527	706	606	
University of Toronto, 6,780 %, 18 juill. 2031	400	515	460	
York University, 3,394 %, 1 ^{er} avr. 2060	35	35	28	
		153 469	140 748	8,7
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES		406 265	391 021	24,1
OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI				
Heathrow Funding Ltd., 3,250 %, 21 mai 2025, CAD	2 175	2 125	2 124	
Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13 oct. 2027, CAD	420	420	393	
Heathrow Funding Ltd., 3,782 %, 4 sept. 2030, CAD	1 350	1 269	1 276	
Heathrow Funding Ltd., 3,661 %, 13 janv. 2031, CAD	720	720	671	
Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13 avr. 2033, CAD	350	363	317	
National Grid Electricity Transmission Plc., 2,301 %, 22 juin 2029, CAD	2 620	2 575	2 343	
National Grid Electricity Transmission Plc., 5,221 %, 16 sept. 2031, CAD	1 015	1 015	1 043	
		8 487	8 167	0,5
OBLIGATIONS AMÉRICAINES				
Bank of America Corp., 3,615 %, 16 mars 2028, CAD	930	918	900	
New York Life Global Funding, 2,000 %, 17 avr. 2028, CAD	1 325	1 216	1 213	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,125 %, 15 août 2053	2 830	3 357	3 802	
Obligations du Trésor des États-Unis, 4,750 %, 15 nov. 2053	772	1 157	1 151	
Verizon Communications Inc., 2,375 %, 22 mars 2028, CAD	2 150	2 099	1 989	
Verizon Communications Inc., 2,500 %, 16 mai 2030, CAD	270	235	241	
		8 982	9 296	0,6
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES		8 982	9 296	0,6
TOTAL DES OBLIGATIONS		426 839	411 725	25,4
PLACEMENTS À COURT TERME[†]				
		8 173	8 173	0,5
TOTAL DES PLACEMENTS		1 493 120	1 615 542	99,6
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	156	–
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE A)		–	(43)	–
TOTAL DU PORTEFEUILLE		1 493 120	1 615 655	99,6
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			6 584	0,4
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 622 239	100,0



Le 31 décembre 2023

ANNEXE A

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 848 CAD, vente 625 USD à 1,3248	11 janv. 2024	20
Achat 2 611 CAD, vente 1 925 USD à 1,3243	7 févr. 2024	62
Achat 1 472 CAD, vente 1 100 USD à 1,3242	15 févr. 2024	14
Achat 226 CAD, vente 165 USD à 1,3241	20 févr. 2024	7
Achat 1 266 CAD, vente 919 USD à 1,3239	1 ^{er} mars 2024	49
Achat 170 CAD, vente 125 USD à 1,3234	28 mars 2024	4
		<u>156</u>
Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 645 USD, vente 880 CAD à 1,3241	20 févr. 2024	(25)
Achat 400 USD, vente 548 CAD à 1,3239	1 ^{er} mars 2024	(18)
		<u>(43)</u>
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		<u>113</u>

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).

† Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 5,19 % à 5,28 % et viennent à échéance entre le 2 janvier 2024 et le 20 février 2024.



États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	1 615 542 \$	1 561 602 \$
Trésorerie	2 125	1 805
Montant à recevoir de courtiers	1 688	1 063
Souscriptions à recevoir	602	757
Gain latent sur les contrats de change	156	19
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	5 552	4 804
TOTAL DE L'ACTIF	1 625 665	1 570 050
PASSIF		
Rachats à payer	1 354	857
Perte latente sur les contrats de change	43	30
Créditeurs et charges à payer	2 029	2 070
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	3 426	2 957
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	1 622 239 \$	1 567 093 \$
Placements, au coût	1 493 120 \$	1 499 876 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	995 087 \$	989 099 \$
SÉRIE H	28 843 \$	34 347 \$
SÉRIE D	85 780 \$	82 866 \$
SÉRIE F	435 988 \$	395 993 \$
SÉRIE I	2 742 \$	2 466 \$
SÉRIE O	73 799 \$	62 322 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	9,29 \$	9,01 \$
SÉRIE H	9,50 \$	9,20 \$
SÉRIE D	10,51 \$	10,11 \$
SÉRIE F	10,92 \$	10,47 \$
SÉRIE I	11,14 \$	10,67 \$
SÉRIE O	12,17 \$	11,58 \$

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Dividendes	37 553 \$	35 132 \$
Intérêts à distribuer	16 977	13 530
Revenu tiré des fiducies de placement	9 791	9 261
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	72	18
Gain (perte) net réalisé sur les placements	32 344	39 137
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	60 820	(160 625)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	157 557	(63 547)
Autres revenus (pertes)	39	140
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	174	114
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(39)	(27)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	174	227
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	157 731	(63 320)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	20 270	21 054
Frais d'administration	1 558	1 590
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2	2
TPS/TVH	2 136	2 191
Coûts de transactions	456	296
Retenue d'impôt à la source	12	–
TOTAL DES CHARGES	24 434	25 133
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	133 297 \$	(88 453) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	78 801 \$	(61 707) \$
SÉRIE H	2 298 \$	(2 272) \$
SÉRIE D	7 487 \$	(4 094) \$
SÉRIE F	37 765 \$	(19 719) \$
SÉRIE I	236 \$	(284) \$
SÉRIE O	6 710 \$	(377) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,72 \$	(0,56) \$
SÉRIE H	0,65 \$	(0,63) \$
SÉRIE D	0,91 \$	(0,46) \$
SÉRIE F	0,96 \$	(0,58) \$
SÉRIE I	1,03 \$	(0,66) \$
SÉRIE O	1,15 \$	(0,06) \$



Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	133 297 \$	(88 453) \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Amortissement des primes et des escomptes	(1 103)	(496)
Dividendes autres qu'en trésorerie	(486)	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	(8 473)	(7 565)
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(32 344)	(39 137)
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	(60 820)	160 625
(Augmentation) diminution des débiteurs	(748)	(628)
Augmentation (diminution) des créditeurs	(41)	(37)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Coût des placements acquis*	(1 195 940)	(1 197 308)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	1 244 477	1 181 549
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	77 819	8 550
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	158 933	299 169
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(225 611)	(296 251)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(10 821)	(11 366)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(77 499) \$	(8 448) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	320	102
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	1 805	1 703
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	2 125 \$	1 805 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	15 275 \$	11 874 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	1 318 \$	1 826 \$
Dividendes reçus (payés) ^{††}	36 903 \$	35 534 \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série H		Série D		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	989 099 \$	1 079 909 \$	34 347 \$	32 141 \$	82 866 \$	118 422 \$	395 993 \$	297 031 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	78 801	(61 707)	2 298	(2 272)	7 487	(4 094)	37 765	(19 719)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	92 339	148 270	506	13 273	4 168	19 110	74 148	172 830
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	45 161	50 779	1 073	1 241	3 002	3 562	15 276	14 821
Rachat de parts rachetables	(161 397)	(173 026)	(7 773)	(8 203)	(7 612)	(49 269)	(66 631)	(49 159)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	(23 897)	26 023	(6 194)	6 311	(442)	(26 597)	22 793	138 492
Distributions tirées du revenu net	(24 854)	(21 394)	(817)	(712)	(2 099)	(1 888)	(10 448)	(7 689)
Distributions tirées des gains nets	(16 069)	(8 098)	(528)	(269)	(1 357)	(715)	(6 755)	(2 910)
Remboursements de capital	(7 993)	(25 634)	(263)	(852)	(675)	(2 262)	(3 360)	(9 212)
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(48 916)	(55 126)	(1 608)	(1 833)	(4 131)	(4 865)	(20 563)	(19 811)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	5 988	(90 810)	(5 504)	2 206	2 914	(35 556)	39 995	98 962
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	995 087 \$	989 099 \$	28 843 \$	34 347 \$	85 780 \$	82 866 \$	435 988 \$	395 993 \$

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série I		Série O		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	2 466 \$	6 081 \$	62 322 \$	130 483 \$	1 567 093 \$	1 664 067 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	236	(284)	6 710	(377)	133 297	(88 453)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	305	575	14 748	28 769	186 214	382 827
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	87	192	3 311	3 858	67 910	74 453
Rachat de parts rachetables	(228)	(3 847)	(9 903)	(96 478)	(253 544)	(379 982)
AUGMENTATION (DIMINUTION)						
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS						
SUR LES PARTS RACHETABLES	164	(3 080)	8 156	(63 851)	580	77 298
Distributions tirées du revenu net	(63)	(97)	(1 722)	(1 526)	(40 003)	(33 306)
Distributions tirées des gains nets	(41)	(37)	(1 113)	(578)	(25 863)	(12 607)
Remboursements de capital	(20)	(117)	(554)	(1 829)	(12 865)	(39 906)
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX						
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(124)	(251)	(3 389)	(3 933)	(78 731)	(85 819)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE						
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	276	(3 615)	11 477	(68 161)	55 146	(96 974)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	2 742 \$	2 466 \$	73 799 \$	62 322 \$	1 622 239 \$	1 567 093 \$



Le 31 décembre 2023

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel pouvant comprendre des revenus de dividendes, des revenus d'intérêts, des gains en capital réalisés et des remboursements de capital. Les placements dans ce fonds offriront également un potentiel de croissance modérée du capital.

Depuis le 30 juin 2016, les parts de série H et de série I sont plafonnées et ne peuvent plus être souscrites par de nouveaux investisseurs. Les investisseurs qui détiennent actuellement des parts de série H ou de série I du fonds peuvent continuer à souscrire des parts additionnelles de ces séries.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Les titres exposés au risque de crédit, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 35,3 % (33,9 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	31 décembre 2023	31 décembre 2022
AAA	21,3	18,5
AA	26,8	29,4
A	12,2	12,3
BBB	28,0	25,1
BB	8,7	9,3
B	2,9	3,8
CCC	0,1	0,2
Sans notation	–	1,4
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions canadiennes	59,6	60,3
Obligations canadiennes	24,1	23,3
Fonds sous-jacents	9,7	9,1
Actions privilégiées	4,4	4,3
Obligations internationales	1,3	1,4
Trésorerie/Autres	0,9	1,6
Total	100,0	100,0

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Risque de taux d'intérêt (%)

Les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exclusion des placements à court terme, comptent pour 35,1 % (33,9 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	2,0	2,0
1 an à 5 ans	33,9	31,6
5 ans à 10 ans	30,6	35,2
Plus de 10 ans	33,5	31,2
Total	100,0	100,0

En date du 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 0,9 % (0,9 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Autre risque de prix (% de l'incidence sur la valeur liquidative)

Le tableau ci-dessous présente l'incidence d'une variation de 10 % du rendement de l'indice général (indiqué ci-dessous) sur la valeur liquidative du fonds, selon la corrélation historique sur 36 mois des données sur le rendement du fonds et de l'indice, tous les autres facteurs restant constants, en date du :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Indice S&P/TSX Capped Composite		
Total Return Index	+ ou - 6,9	+ ou - 6,3

Puisque la corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.



Le 31 décembre 2023

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2023 et 2022.

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 038 826	–	–	1 038 826
Fonds sous-jacents	156 818	–	–	156 818
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	409 855	1 870	411 725
Placements à court terme	–	8 173	–	8 173
Instruments dérivés – actifs	–	156	–	156
Instruments dérivés – passifs	–	(43)	–	(43)
Total des instruments financiers	1 195 644	418 141	1 870	1 615 655
% du total du portefeuille	74,0	25,9	0,1	100,0

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 013 457	–	–	1 013 457
Fonds sous-jacents	142 571	–	–	142 571
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	385 530	–	385 530
Placements à court terme	–	20 044	–	20 044
Instruments dérivés – actifs	–	19	–	19
Instruments dérivés – passifs	–	(30)	–	(30)
Total des instruments financiers	1 156 028	405 563	–	1 561 591
% du total du portefeuille	74,0	26,0	–	100,0

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Solde à l'ouverture	–	–
Achats nets	1 825	–
Ventes, remboursements et arrivées à échéances nets	–	–
Transferts nets – entrées (sorties)	–	–
Gains (pertes) réalisés	–	–
Variation des gains (pertes) latents	45	–
Solde à la clôture	1 870	–
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période	45	–

Le fonds détermine la juste valeur de certains de ses placements de niveau 3 (placements privés) au moyen de prix de transaction (coûts d'acquisition) antérieurs, même lorsque les transactions n'ont pas eu lieu au cours de la période considérée. Puisqu'il n'existe peut-être pas de marché secondaire, ou que le nombre d'investisseurs est limité, les évaluations font l'objet d'un examen en fonction des informations de marché disponibles pour déterminer si la valeur comptable doit être ajustée. Les informations de marché peuvent comprendre, entre autres, des données sur les multiples de négociation de sociétés cotées considérées comme comparables aux sociétés fermées visées par l'évaluation, des données financières ou opérationnelles publiées par la société ou des nouvelles ou événements relatifs à la société qui ont une incidence sur le placement. Les évaluations peuvent être ajustées pour tenir compte de caractéristiques propres à la société, du manque de liquidité inhérent aux placements hors cote et du fait que les sociétés cotées comparables ne sont pas identiques aux placements pour lesquels le fonds évalue la juste valeur.

Au 31 décembre 2023, une augmentation ou une diminution de 5 % des évaluations à la juste valeur établies au moyen de données d'entrée non observables importantes pour les placements de niveau 3 aurait respectivement donné lieu à une augmentation ou à une diminution d'environ 0,0 % (0,0 % au 31 décembre 2022) de la valeur liquidative du fonds.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,65 %	0,10 %
Série H	1,50 %	0,10 %
Série D	0,90 %	0,10 %
Série F	0,65 %	0,10 %
Série I	0,50 %	0,10 %
Série O	s.o.*	0,05 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.



Le 31 décembre 2023

**Placements détenus par des parties liées
(en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)**

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	544	517
Série H	368	350
Série D	176	168
Série F	349	332
Série I	181	172
Série O	98	93
Valeur des parts	17	16

**Entités structurées non consolidées (%)
(se reporter à la note 3 des notes annexes)**

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds parrainés (« Participation »). Tous les fonds parrainés sont établis au Canada et y exercent leurs activités.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	VL	Participation	VL	Participation
Fonds d'obligations à rendement élevé				
Phillips, Hager & North	4,4	0,8	4,1	0,8
Fonds d'obligations à rendement élevé RBC	5,3	3,6	5,0	3,4

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2023.

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 31 décembre
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	109 783	107 283
Nombre de parts émises	10 125	15 261
Nombre de parts réinvesties	5 002	5 359
Nombre de parts rachetées	(17 814)	(18 120)
Nombre de parts à la clôture	107 096	109 783

Périodes closes les 31 décembre
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
Série H		
Nombre de parts à l'ouverture	3 735	3 135
Nombre de parts émises	56	1 300
Nombre de parts réinvesties	116	129
Nombre de parts rachetées	(870)	(829)
Nombre de parts à la clôture	3 037	3 735

	2023	2022
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	8 200	10 582
Nombre de parts émises	407	1 717
Nombre de parts réinvesties	295	336
Nombre de parts rachetées	(742)	(4 435)
Nombre de parts à la clôture	8 160	8 200

	2023	2022
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	37 811	25 682
Nombre de parts émises	6 959	15 269
Nombre de parts réinvesties	1 447	1 357
Nombre de parts rachetées	(6 306)	(4 497)
Nombre de parts à la clôture	39 911	37 811

	2023	2022
Série I		
Nombre de parts à l'ouverture	231	517
Nombre de parts émises	28	49
Nombre de parts réinvesties	8	17
Nombre de parts rachetées	(21)	(352)
Nombre de parts à la clôture	246	231

	2023	2022
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	5 381	10 278
Nombre de parts émises	1 246	2 376
Nombre de parts réinvesties	282	316
Nombre de parts rachetées	(845)	(7 589)
Nombre de parts à la clôture	6 064	5 381

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	456	100	296	100
Commissions des courtiers liés*	2	–	43	15
Ententes sur les commissions [†]	29	6	27	9

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

[†] Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.



Le 31 décembre 2023

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des titres prêtés	72 758	119 317
Juste valeur de la garantie reçue	74 213	121 703

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	31 décembre 2023		31 décembre 2022	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	223	100	153	100
RBC SI (payé)	(49)	(22)	(38)	(25)
Impôt retenu à la source	–	–	(1)	–
Revenu du fonds	174	78	114	75

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

31 décembre 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	156	(43)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	156	(43)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(25)	25
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	131	(18)

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	19	(30)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	19	(30)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	–	–
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	19	(30)

Fusion de fonds (en milliers, sauf les taux d'échange)

À la fermeture des bureaux le 8 avril 2022, la Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North a été fusionnée avec le Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North, selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, le fonds maintenu est désigné comme le fonds acquéreur, et le fonds dissous est désigné comme le fonds acquis. Le choix est fondé sur certains éléments du fonds maintenu tels que les objectifs de placement, la composition du portefeuille et la taille de l'actif du fonds.

Les détails relatifs à la Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North (le « fonds dissous ») et au Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North (le « fonds maintenu ») se présentent comme suit :

Actif net acquis par le fonds maintenu	
Série A	30 554 \$
Série H	11 889 \$
Série D	11 830 \$
Série F	34 295 \$
Taux d'échange – série A	1,21
Parts émises par le fonds maintenu – série A	3 034
Taux d'échange – série H	1,39
Parts émises par le fonds maintenu – série H	1 159
Taux d'échange – série D	1,30
Parts émises par le fonds maintenu – série D	1 055
Taux d'échange – série F	1,11
Parts émises par le fonds maintenu – série F	2 956

Le fonds maintenu désigné ci-dessus a acquis la totalité de l'actif et a pris en charge la totalité du passif du fonds dissous à leur juste valeur de marché et a émis en contrepartie des parts de fonds dont la valeur est équivalente à celle de l'actif net du fonds dissous. Par conséquent, les porteurs de parts du fonds dissous sont devenus des porteurs de parts du fonds maintenu. Après la fusion, le fonds dissous a été liquidé.

Au 8 avril 2022, tous les placements du fonds dissous ont été cédés au fonds maintenu à leur juste valeur de marché.



Les états financiers du fonds maintenu comprennent les résultats d'exploitation du fonds dissous à partir de la date de fusion.

En vertu des règles fiscales de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) touchant les réorganisations, la fusion a été effectuée avec report d'impôt (roulement fiscal), et la fin d'année d'imposition du fonds dissous et du fonds maintenu est réputée être le 8 avril 2022. Les placements affichant des pertes latentes sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché, et les placements affichant des gains latents sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché ou au montant choisi. Le fonds n'avait aucun passif d'impôt au 8 avril 2022. Tous les reports de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital sont venus à échéance par suite de la fusion.

Aucun coût lié à la fusion n'a été imputé aux fonds ni aux porteurs de parts.

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 7 mars 2024.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat au comptant de leurs parts de série FNB à un prix de rachat correspondant à 95 % de la valeur liquidative par part de série FNB à la date d'évaluation suivant la date de réception de la demande de

rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Exercice

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2023 et 2022, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis au cours de l'un de ces exercices, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 31 décembre de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement

de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds

sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou

commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débiteures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon

de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du

fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	JPY – Yen japonais
BRL – Real brésilien	KRW – Won sud-coréen
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNH/CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PEN – Nouveau sol péruvien
CZK – Couronne tchèque	PHP – Peso philippin
DKK – Couronne danoise	PLN – Zloty polonais
DOP – Peso dominicain	RON – Leu roumain
EGP – Livre égyptienne	RSD – Dinar serbe
EUR – Euro	SEK – Couronne suédoise
GBP – Livre sterling	SGD – Dollar de Singapour
HKD – Dollar de Hong Kong	THB – Baht thaïlandais
HUF – Forint hongrois	TRY – Nouvelle livre turque
IDR – Rupiah indonésienne	TWD – Nouveau dollar taïwanais
ILS – Nouveau shekel israélien	USD – Dollar américain
INR – Roupie indienne	UYU – Peso uruguayen
	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les

valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste

avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser

50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les

autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie
investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)	Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North	Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :	Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)	Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)	Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)	Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds en devises des marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*	Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)	Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
	Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
	Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
	Fonds d'actions mondiales RBC
	Fonds d'actions mondiales Vision RBC
	Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
	Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
	Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
	Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations alternatives mondiales

BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le
sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres
asiatiques du fonds)

Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques
du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC
(pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres
asiatiques du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC
(pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC

Fonds d'actions chinoises RBC

Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et
comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur
liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire
paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de
gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la
province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis
par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le
fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des
fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire
paie des honoraires au fiduciaire à même les frais
d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements
en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et
PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs
de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent
une commission de suivi en fonction de la valeur totale des
parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de
série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le
gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les
frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison
de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres
des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts
des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent
également les ordres et établissent les relevés de compte. Le
gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la
tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui
lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de
courtage standard aux taux du marché avec des parties
liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc.,
RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited,
NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de
prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres
du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé
entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour
le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la
Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui
ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables,
les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes
du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un
courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant
le placement des titres en question et la période de
60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres
auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de
créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les
ventes d'actions, de titres de créance ou de créances
hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi
à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Honoraires d'audit

Les frais payés ou à payer par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau de PwC se sont élevés à 1 838 066 \$ pour des services d'audit liés à des FNB et des fonds communs de placement offerts au public et gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. dont la clôture de l'exercice est le 30 septembre 2023 ou le 31 décembre 2023. Les frais pour d'autres services se sont établis à 987 091 \$.